



PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS

Quand on dispose d'un si bel environnement, mieux vaut faire tout son possible pour le préserver. Entretien avec des professionnels qui ont su sublimer cette belle nature pour en faire un véritable coin de paradis.



TEXTE : FLORENCE MICHEL - PHOTOS : MARYSE LEDUC, ARCHITECTE

Q En quoi votre projet s'inscrit-il dans cette catégorie ? **R** Chantal Lambert, Yvan Gosselin et Sonia Gauthier, de l'équipe Chantal Lambert. Le client voulait bâtir sa nouvelle demeure tout en préservant l'ambiance apaisante du boisé. Il nous a donc réunis – le concepteur paysagiste et l'architecte de la résidence – afin d'évaluer le potentiel du terrain. Il souhaitait garder un maximum d'arbres et de plantes, et tout faire pour révéler le caractère merveilleux de cette nature.

Q Construire une maison, ça remue de la terre. Comment avez-vous géré l'impact du chantier ? **R** Nous avons déterminé l'implantation de la résidence afin de minimiser le terrassement et les corrections de pentes. Plutôt que de compacter le sol, il a été décidé d'utiliser des graviers locaux pour aplanir les sentiers et le patio en dalles d'ardoise. Question de réduire notre empreinte, l'ensemble du travail s'est fait avec de la machinerie légère.

Q Quels types de matériaux et de plantations avez-vous priorisés ?

R La maison et la terrasse sont en bois, les sentiers et le patio en ardoise de l'Estrie et le tapis d'épines de pin crée un effet de paillis. Nous avons choisi des fleurs et arbustes indigènes (notre coup de cœur va au phytolaque d'Amérique), accompagnés de plantes à bulbes... Le Québec est riche en fleurs splendides.

Q Dans un cas semblable, quel est votre premier conseil ? **R** Préservez un maximum d'arbres et de végétaux : ils sont de précieux alliés pour protéger du vent, de la chaleur, de l'érosion et pour drainer la terre. Plus on va dans le sens de la nature, moins on a besoin de se battre contre elle pour l'entretenir.

RÉGION : ESTRIE

RÉALISATION PAYSAGISTES CHANTAL LAMBERT ET ASSOCIÉS

CONTREMAÎTRE MICHEL ROY

CONCEPTION HODGINS ET ASSOCIÉS

ARTISTE MARYSE LEDUC, ARCHITECTE



PRIX ENVIRONNEMENT VERT L'AVENIR

Par cet hommage, l'APPQ désire mettre en évidence une entreprise membre qui a fait preuve d'une CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE REMARQUABLE ou mis en œuvre des ACTIONS CONCRÈTES en ce sens lors de la réalisation d'un aménagement. Les projets admissibles doivent démontrer des pratiques écologiques irréprochables.



VINCENT CLÉMENT

Diplômé de l'Université de Québec à Montréal et de l'Université de Guelph, Vincent Clément est cofondateur et président de Biofilia, une firme d'experts-conseils en environnement qui a pour objectif d'assurer une

gestion adéquate des ressources naturelles et écosystèmes. Biologiste, spécialiste en écologie, ses travaux incluent des études d'impact environnemental pour des projets hydroélectriques, l'aménagement d'habitats fauniques et la coordination de projets de mise en valeur des milieux naturels.



MICHEL ROUSSEAU

Diplômé en architecture de paysage, Michel Rousseau fonde sa propre entreprise en 1989. En 2000, elle devient le Groupe Rousseau Lefebvre, une firme pluridisciplinaire qui réunit des architectes paysagistes, urbanistes, agronomes et biologistes.

Adeptes du développement durable, il planifie ses projets en conjuguant environnement, économie et société. Prônant une approche écosystémique, ses projets s'articulent autour de l'eau. Au fil des ans, il collabore à l'écriture de plusieurs ouvrages et s'implique auprès de plusieurs organismes, notamment la Société québécoise de phytotechnologie dont il est l'actuel président du conseil d'administration.